

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 29 septembre 2021

Etaient présents : MM. Nef, Agras, Carpentier, Cominotti, Espiet, Grux et Knepper, et Mmes Lapeyrère, Mascarenc, Pérès et Petit

Procurations : M. De Prada (M. Agras)

Excusés : Mme Maurens

Absents : Mme Kauffmann et M. Bourdieu

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 25/08/2021

Le maire demande aux membres du conseil municipal si des observations sont à formuler concernant le compte-rendu de la réunion du 25 août 2021 : sans objet ; approbation unanime.

2 – MARCHÉ PUBLIC : NOUVELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

M. le Maire rappelle qu'une consultation des entreprises a eu lieu du 27 mai au 24 juin 2021 concernant la construction de la nouvelle école élémentaire, suivie d'une négociation avec les entreprises les mieux placées pour les lots 3, 5, 7, 8 et 9, et d'une relance de la consultation avec négociation pour le lot 1.

Ainsi 1 lot est attribué : lot 1 – gros-œuvre – VRD – enduits extérieurs à POMES DARRE TP SAS pour un montant HT de 328 328.58 €.

Accord à l'unanimité

3- ADRESSAGE : ACQUISITION DE PLAQUES DE RUE ET DE NUMÉRO

M. Agras donne lecture de deux devis pour la fourniture de plaques de rue et de numéro (64 panneaux de rue et 200 numéros).

LA POSTE : 7 680.29 € TTC

ALEC : 5 059.78 € TTC

Société retenue : ALEC à l'unanimité

4 – LOTISSEMENT DES MURIERS : CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Mme Pérès donne lecture des 3 propositions pour assurer la maîtrise d'œuvre du lotissement des mûriers :

XMGE : 27 052.50 € HT

OTCE : 29 556.10 € HT

INGC : 35 090.00 € HT

Après des échanges de point de vue le bureau d'études INGC est retenu à l'unanimité moins une voix (choix OTCE).

5 – QUESTIONS DIVERSES

- Visite ministérielle : M. Cédric Ô, secrétaire d'état à la transition numérique sera présent dans le Gers et à Castéra le vendredi 1^{er} octobre à 15h ;
- SCOT : Mme Mascarenc fait la synthèse de la réunion organisée par GACG le 28 septembre à Auch : le SCOT devrait être approuvé dans 5 ans. Le PLU de la commune devra être en conformité avec ce document qui lui est supérieur dans la hiérarchie des normes. La zone artisanale de Castéra ne pourra être ouverte que par le biais d'une modification du PLU afin de pouvoir accueillir le projet de panneaux photovoltaïque instruit par le Préfet ;
- Journée citoyenne : M. Knepper signale qu'elle aura lieu le samedi 16 octobre (travaux de peinture, de plantation et de débroussaillage) ;
- Budget participatif : M. Knepper indique que les 3 lauréats 2021 devront réaliser leur projet d'ici la fin de l'année 2021 ;
- Toit de Gascogne : M. le Maire a rencontré le directeur de cette structure pour faire le point sur les projets de logements collectifs : un nouveau dossier sera déposé pour le site de Mounouat d'ici fin 2021 et un macro lot sera réservé au Toit de Gascogne au sein du lotissement des mûriers ;
- Prochaine réunion du conseil municipal : 25 octobre à 20h30

Ainsi délibéré le 29 septembre 2021